



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 63**  
**Séance du lundi 28 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 octobre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	12
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	03
		Absents :	04

**Membres présents :** BALDOVINI Antony, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MANENTI Grégory (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Dominique LUCIANI)

**Membres absents :** BONY Sarah, BONIFACI Jean-François, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, LUCIANI Jean-Emmanuel

Date de la convocation : 21 octobre 2024

Date d'exécution : 30 octobre 2024

Date d'affichage : 08 novembre 2024

**OBJET : RÉVISION AP CP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le président rappelle que par délibération du 15 avril 2024, le conseil municipal a autorisé l'ouverture d'une autorisation de programme pour l'opération de Rénovation de l'éclairage public, que cette délibération a fixé l'enveloppe globale de la dépense à 869.380,20 € ainsi que sa répartition sur les exercices 2024 et 2025 et les moyens de son financement.

Les crédits de paiement correspondants ont été votés à hauteur de 434.690.10 € pour chacune des deux années d'exercices prévisionnelles de l'opération.

Il expose au conseil que la couverture des dépenses engagées au titre de l'exercice budgétaire en cours qui s'élèvent à 448.946,97 € nécessite une révision de l'autorisation de programme votée le 15 avril 2024 ; à l'issue de la révision proposée, le montant des crédits de paiement à inscrire au budget 2024 serait être augmenté de 14.256, 87 €.

Après révision, l'AP « Rénovation de l'éclairage public » serait actualisée comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME		Crédits de paiement		Financement prévisionnel	
				Nature	Montant
Rénovation du parc d'éclairage public		2024	2025	<b>Subventions :</b>	<b>572 653,44 €</b>
				- CDC / AUE	121 200,00 €
AMO	47 220,00 €	448 946,97 €	420 433,23 €	- Etat	289 278,44 €
Travaux	822 160,20 €			- EDF AGIR PLUS	162 175,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>869 380,20 €</b>			<b>Fonds Propres</b>	<b>296 726,76 €</b>

Le conseil est invité à en délibérer.

\* \* \*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et décide de procéder à l'actualisation de l'AP CP « Rénovation de l'éclairage public » comme indiqué ci-dessous :

AUTORISATION DE PROGRAMME		Crédits de paiement		Financement prévisionnel	
				Nature	Montant
Rénovation du parc d'éclairage public		2024	2025	<b>Subventions :</b>	<b>572 653,44 €</b>
				- CDC / AUE	121 200,00 €
AMO	47 220,00 €	448 946,97 €	420 433,23 €	- Etat	289 278,44 €
Travaux	822 160,20 €			- EDF AGIR PLUS	162 175,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>869 380,20 €</b>			<b>Fonds Propres</b>	<b>296 726,76 €</b>

**Délibération n° 2024 – 63 : RÉVISION AP CP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC**

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire <b>Pouvoir à</b>	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1 <sup>ère</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
TADDEI LAURENCE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
GIULY MARTIN 4 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. LUCIANI</b>	X				 Dominique LUCIANI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à M.A. PERGOLA</b>					Marie-Ange PERGOLA
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
MANENTI Grégory Conseiller municipal <b>Pouvoir à C. RICCIARDI</b>	X				 Celia SAEZ RICCIARDI
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Jean-Claude FRANCESCHI

